

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE
DE CHAUMONT – CONTAMINE SARZIN – MINZIER
74270 MINZIER

SÉANCE DU 23/02/2026
DÉLIBÉRATIONS

Le lundi vingt-trois février deux mille vingt-six, à vingt heures trente minutes, le comité du Syndicat Intercommunal de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Minzier, sous la présidence de Madame Carole ETTORI, Présidente.

Étaient présents : ETTORI Carole, MANTILLERI Éric, CHATAGNAT André-Gilles, BAUDET Alexandre, FOEX Romain, COURLET Jérémie, CANICATTI Georges, CHEN Carole.

Absents excusés : -

Absents : ESTEULLE Laurent

Pouvoirs : -

Secrétaire de séance : MANTILLERI Éric

Date de convocation : 13 février 2026

● **DEL09_2026 : Revalorisation du loyer de l'appartement**

Madame la Présidente indique qu'il est possible de revaloriser le loyer de l'appartement comme chaque année selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE soit une augmentation de 0.87 % pour cette année. Le site étant en travaux depuis déjà une année maintenant et les désagréments liés aux travaux n'étant pas encore terminés, Mme la Présidente propose de ne pas augmenter le loyer de l'appartement cette année.

Après avoir délibéré, à 6 voix contre l'augmentation, 1 pour et une abstention, le comité syndical décide de ne pas augmenter le loyer de l'appartement.

Les charges mensuelles seront réajustées selon les dépenses intervenues dans l'année, à compter du 1^{er} avril 2026.

● **DEL10_2026 : Vote du budget 2026**

Après avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, la proposition de budget de la Présidente du SIVU pour l'exercice 2026 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 874 198.00 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : 4 468 206.99 €

● **DEL11_2026 : Reprise anticipée des résultats 2025**

L'instruction comptable M57 prévoit que les résultats d'un exercice soient affectés après leur constatation qui a lieu lors du vote du compte financier unique. Lorsque le CFU est approuvé avant le vote du budget primitif suivant, les résultats de l'exercice antérieur doivent être repris dans ce budget primitif. Or, le CFU 2025 ne peut être produit suite à une panne nationale de l'application Hélios CDG-D du Trésor Public.

L'instruction M57 permet, dans ce cas, de reporter au budget de manière anticipée sans attendre le vote du CFU, et dans leur intégralité, les résultats de l'exercice antérieur.

Les résultats 2025 sont les suivants :

Excédent de fonctionnement cumulé : 203 397.94 €

Excédent d'investissement cumulé : 3 717 013.05 €

Il est proposé l'affectation suivante :

Excédent de fonctionnement : affecter l'intégralité, soit 203 397.94 €, en recettes d'investissement au compte 1068.

Excédent d'investissement : la totalité, soit 3 717 013.05 €, est maintenue en réduction des charges de l'exercice 2026 au compte 001.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du comité syndical présents votent favorablement les propositions de reprises anticipées présentées ci-dessus.

● DEL12_2026 : Vote des participations des communes

Mme la Présidente demande au comité syndical de déterminer le montant des participations des communes pour l'année 2026.

Elle propose de maintenir les participations des communes pour l'année 2026 à 260 € par habitant soit :

	Nombre d'habitants	Dépense par commune
CHAUMONT	567	147 420 €
CONTAMINE-SARZIN	747	194 220 €
MINZIER	1 102	286 520 €
TOTAL	2 416	628 160 €

Après avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

● DEL13_2026 : Remplacement des menuiseries extérieures et mise en place du contrôle d'accès

Suite à l'accord de principe du comité en date du 26 janvier dernier, pour le remplacement complet des portes extérieures + châssis attenants et la mise en place du contrôle d'accès sur toutes les portes extérieures de l'école.

De ce fait des devis ont été demandés. Mme la Présidente donne lecture des devis qui s'élèvent à 85 023 € HT pour l'entreprise GENEVRIER Menuiserie et 97 253 € HT pour l'entreprise SIKARMI SARL.

Après avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de l'entreprise GENEVRIER Menuiserie pour 85 023 € HT et autorise Mme la Présidente à signer le devis et commander les travaux.

● DEL14_2026 : Travaux de rénovation des sols et murs de l'aile élémentaire

Suite à la dernière réunion du comité et suite aux interrogations des élus sur les prestations comprises dans les devis, de nouveaux devis ont été demandés pour la rénovation des sols et murs de l'aile élémentaire.

Pour la rénovation des sols, le remplacement des plinthes a été rajouté ce qui porte le devis à 31 761 € HT au lieu de 28 975 € HT.

Pour les peintures, en ce qui concerne les portes, elles ne peuvent pas être repeintes car elles sont stratifiées. Le devis a été mis à jour au niveau des m² du ponçage mécanique (67 au lieu de 10) et une option a été prévue. A savoir juste un nettoyage des poteaux bois dans la circulation au lieu du ponçage mécanique et vernis. Ce qui porte le devis de l'entreprise PONCET CONFORT DÉCOR à 15 627.68 € HT ou 14 820.33 € HT au lieu de 15 326.03 € HT suivant l'option choisie.

Après avoir délibéré, le comité syndical décide de retenir la proposition :

- de l'entreprise ARTI-SOLS de 31 761 € HT pour le remplacement du linoleum des sols et le remplacement des plinthes de l'aile élémentaire ;
- de l'entreprise PONCET CONFORT DÉCOR de 15 627.68 € HT pour les peintures de l'aile élémentaire.

Cette décision annule et remplace la délibération n° DEL07_2026 du 26.01.2026 du même objet.

● **DEL15_2026 : Réfrigérateur LIEBHERR**

Suite à la dernière réunion et à l'envoi des photos du réfrigérateur à vendre aux trois communes, Mme la Présidente informe le comité syndical que la commune de Contamine-Sarzin est toujours intéressée pour acheter le réfrigérateur LIEBHERR au prix de 2 000 €. Elle demande donc au comité syndical son accord.

Après avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, accepte de vendre à la commune de Contamine-Sarzin le réfrigérateur LIEBHERR au prix de 2 000 €. Le matériel sera disponible au mois d'avril 2026. Les agents techniques de la commune de Contamine-Sarzin devront procéder à son enlèvement au cours de la semaine 16.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

DEL09_2026 : Revalorisation du loyer de l'appartement

DEL10_2026 : Vote du budget 2026

DEL11_2026 : Reprise anticipée des résultats 2025

DEL12_2026 : Vote des participations des communes

DEL13_2026 : Remplacement des menuiseries extérieures et mise en place du contrôle d'accès

DEL14_2026 : Travaux de rénovation des sols et murs de l'aile élémentaire

DEL15_2026 : Réfrigérateur LIEBHERR

La Présidente du SIVU,
Mme ETTORI Carole

La secrétaire de séance,
M. MANTILLERI Éric